Bilan de mandat 2014/2020



Commune Nouvelle de Cours





Retrouvez-nous sur www.mairie-cours.fr



Édito du Maire

Entretien avec Michel Lachize, Maire de Cours



▶ Chapitre 1

Cours, une commune attentive et solidaire



Chapitre 2

Une commune qui se développe



Chapitre 3

Cours, une commune active et dynamique



▶ Chapitre 4

Cours une commune où il fait bon vivre





Édition mars 2019 • Édité par la ville de Cours

Directeur de la publication : Michel LACHIZE, Maire • Directrice de la rédaction : Ginette Manary - Maire-adjointe chargée de la Communication

- · Création et réalisation : Pagina communication
- Crédit photos: mairie et associations, presse, iStock, ©P.Chermette, COR, Entreprises locales
- 2 500 exemplaires GRATUIT



MAIRIE DE COURS

48 Place de la Libération / Cours La Ville 69 470 COURS

Tél.: 04 74 89 71 80 Fax: 04 74 89 89 03

Courriel: commune@mairie-cours.fr Site Internet: www.mairie-cours.fr Ouvert: lundi / mardi / mercredi / vendredi: 8h30-12h et 14h-17h jeudi: 8h30-12h, samedi: 9h-11h

MAIRIE Annexe de Pont-Trambouze

Place Beillard / Pont-Trambouze 69 470 COURS

Tél.: 04 74 64 11 09 Fax: 04 74 64 67 20

Courriel: eluspont@mairie-cours.fr;

mairie.pt@mairie-cours.fr

Ouvert : lundi / mardi / jeudi / vendredi :

8h30-12h30

MAIRIE Annexe de Thel

60 Place des Marrons / Thel

69 470 COURS

Tél.: 04 74 64 85 14 Fax: 04 74 13 02 44

Courriel: elusthel@mairie-cours.fr;

c.favre@mairie-cours.fr

Ouvert: mardi / vendredi: 14h-18h

Vos élus



Conseil Municipal



3

Un mandat de 6 ans avec de grands changements, portés par une équipe au service de tous!

Michel LACHIZE, Maire de la Commune Nouvelle de COURS et chargé de l'Urbanisme, des Rivières et de l'Assainissement **Georges BURNICHON,** Maire délégué de Cours La Ville et chargé des Finances Communales et de la Sécurité

David GIANONE, Maire délégué de Pont-Trambouze et chargé du Personnel et du Sport

Yolande AIGLE, Maire déléguée de Thel

Annie DEVEAUX, 1^{ère} Adjointe chargée des Affaires scolaires, du Centre Social & Culturel et de la Résidence Autonomie Le Florentin **Philippe PERRIAUX,** 2^e Adjoint chargé du Planning des salles sportives et Référant piscine

Gabriel BOUCAUD, 3º Adjoint chargé du Déneigement **Ginette MANARY,** 4º Adjointe chargée de la Culture, de la Communication et du CM Enfants

René MILLET, 5° Adjoint chargé des Travaux et de la Voirie **Michel BRESSON,** 6° Adjoint chargé de l'Accessibilité **Anick MAZZETTO,** 7° Adjointe chargée des Affaires sociales

Angélique BOUJOT, 9^e Adjointe chargée des Personnes âgées et retraités

Jean-Albert CORGIE, 10° Adjoint chargé du PLU, des Cimetières et du Barrage

Lydie LEROY, 11^e Adjointe chargée du Tourisme

Jean-Claude CABOUX, Conseiller municipal délégué chargé du Fleurissement, des salles communales et de l'Agriculture Katia SADOT, Conseillère municipale déléguée chargée du Commerce, des Fêtes et Cérémonies

Guy ANTHOINE, Conseiller municipal délégué chargé du Développement durable

Béatrice APPARCEL, Françoise BONNEVAY, Nancy BRESSON, Marie-Noëlle COILLARD, Catherine DEPIERRE, Jean-Yves DEPIERRE, Frédéric GODDARD, Hélène GOUJAT, Pascal PALLUET, Magali PERRET, Maurice GEAY, Cécile VERNAY-CHERPIN, Danielle LAGER, André DUBOST, Georges GRUDE, Tanguy MATRAY, Jonathan PONTET, Philippe VERCHERE, Olivier DUBOUIS, Franck DUBOUIS, Sébastien GARDET, Pierre LENOIR, Johanna GONZALEZ, Laurent AMOROS et Emmanuel BILLET.

Entretien avec Michel Lachize, Maire de Cours

Vous avez exercé la fonction de Maire de 2001 à 2008. En janvier 2016, vous êtes élu Maire de la Commune Nouvelle. Comment cela s'est-il passé 8 années plus tard ?

Michel Lachize: En 2008, j'ai souhaité passer le relais à mon adjoint Patrice Verchère, élu Député en 2007, et en mars 2008, élu Maire de Cours La Ville, lui-même m'a proposé d'occuper un poste d'Adjoint ce que j'ai fait de 2008 à 2014 et 2014 à 2015.

À l'automne 2015, Patrice Verchère a souhaité engager des négociations avec les communes voisines de Pont-Trambouze et Thel qui ont tout de suite été enthousiastes. C'est après réflexion, réunions publiques, rencontres avec les services fiscaux et le Sous-préfet que la fusion a été actée pour former une commune plus importante, plus forte et au pouvoir financier accru.

La Commune nouvelle a été fondée le 1er janvier 2016. Ouel est le bilan de ces 3 années ?

ML: En 2015, avec l'application de la loi sur le cumul des mandats, Patrice Verchère Député/Maire devait faire un choix. Ce dernier ayant décidé de rester Député, j'ai accepté de me présenter à nouveau au poste de Maire et après avoir été élu de diriger le Conseil municipal de 51 conseiller de la Commune Nouvelle.

Aujourd'hui c'est la commune de Ranchal qui souhaite se rapprocher de notre Commune Nouvelle.

Le Mandat s'est divisé en 2 parties : 2014 à 2015, puis 2016 à 2020.

ML: Notre liste « Bien vivre à Cours La Ville » et les

4 élus de Cours La Ville Demain ont voté la grande majorité des délibérations et à mon grand regret l'opposition a démissionné l'an dernier.

Beaucoup de grands projets ont été réalisés comme vous allez le découvrir dans le bilan qui suit en 4 grands chapitres :

- 1) COURS UNE COMMUNE ATTENTIVE ET SOI IDAIRE
- 2) COURS UNE COMMUNE QUI SE DÉVELOPPE
- 3) COURS UNE COMMUNE ACTIVE ET DYNAMIQUE
- 4) COURS UNE COMMUNE OÙ IL FAIT BON VIVRE

La fusion a-t-elle été bénéfique ?

ML: Oui, et notamment parce qu'elle a permis la mutualisation des achats de matériels, des études et du personnel. Grâce à la bonne entente avec les élus de Cours La Ville, Pont-Trambouze et Thel, la Mairie agit :

- pour le développement économique et l'emploi,
- pour soutenir le commerce, l'artisanat et l'agriculture,
- avec la création d'un groupe de travail dédié à la recherche de médecins et ce malgré les difficultés du contexte national,
- pour la sécurité des personnes et des biens,
- pour l'action sociale envers les seniors.
- pour l'éducation des collégiens, des écoliers et l'entretien des écoles,
- pour faciliter l'accès à la culture et au sport,
- pour les associations culturelles sportives, caritatives et la richesse du bénévolat.

ENFIN, LA MAIRIE S'ENGAGE AU QUOTIDIEN PAR LE TRAVAIL DU PERSONNEL COMMUNAL AVEC LE SENS PROFOND DU SERVICE PUBLIC, DE SES MISSIONS ET DE SES COMPÉTENCES.

Quels sont les investissements 2019 et l'avenir au-delà de 2020 ?

- ML: L'importante rénovation du Château de la Fargette, dédié principalement aux associations culturelles.
- · La dernière tranche de rénovation du centre de Cours La Ville, de la Place du Centre et de celle de La Bouverie (2020)
- L'étude 2019 de la rénovation d'une salle de gymnastique ou sa construction après une comparaison entre les 2 solutions, au cours du prochain mandat.
- Enfin, les associations émettent des idées d'investissements pour le prochain mandat. Elles seront présentées aux futurs élus.

Quelle est votre conclusion après ces 5 années écoulées ?

ML: La Commune Nouvelle s'est engagée avec passion et respect à donner le meilleur d'elle-même au service de ses administrés. L'ambition de notre équipe a permis de placer l'humain au cœur de chacune de nos actions.

Les élections de 2020 permettront je l'espère de rajeunir le Conseil municipal et d'amener de nouvelles idées. C'est la démocratie!

Je conclurai avec cette citation de Jean Jaurès, adaptée aux circonstances de ces 5 années de mandat écoulées : « Il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remord pour le présent et une confiance inébranlable pour l'avenir ».

VIVE LA COMMUNE NOUVELLE DE COURS!

Michel LACHIZE
Maire de COURS



Rappel historique des Maires de ce mandat

2014 à 2015 :

Patrice VERCHÈRE, Maire de Cours La Ville David GIANONE, Mairie de Pont-Trambouze Yolande AIGLE. Maire de Thel

Puis, le 1^{er} janvier 2016, création de la Commune Nouvelle de COURS :

- Patrice VERCHÈRE, Maire de Cours du 1^{er} au 7 janvier 2016.
- Michel LACHIZE, Maire de Cours.
- Georges BURNICHON, Maire délégué de Cours La Ville.
- David GIANONE, Mairie délégué de Pont-Trambouze.
- Yolande AIGLE, Maire déléguée de Thel.



Conseil Municipal Enfants



En novembre 2018, tous les élèves des classes de CM1 et CM2 des écoles de COURS ont voté pour élire de nouveaux conseillers municipaux enfants. 13 jeunes ont été élus, pour un mandat de 2 ans.

| École «La Farandole» | CM2 | BIRCK Janelle |
|---------------------------|-----|------------------------------------|
| École publique de Thel | CM1 | LENOIR Thomas |
| | CM2 | GONNACHON Thomas |
| École Marcel Pagnol | CM1 | LEPINE Clara |
| | CM2 | CHERPIN Yannis |
| École L. de Vinci | CM1 | GUIA Zakaria DEMURE Laura |
| | CM2 | PERRAUD Milan PILON Astrid |
| École St Charles | CM1 | MERCIER Lila CHEVALLIER Emma |
| | CM2 | VESCOVI Clarisse DUBREUIL Alban |

Le CME est encadré par des élus adultes et une secrétaire de la Mairie. Leur travail consiste à rechercher et proposer des idées pour améliorer le fonctionnement de la vie des jeunes dans notre Commune. Ils se réunissent une fois toutes les 6 semaines, pour travailler ensemble sur leurs projets. Comme les conseillers adultes, ils participent aux cérémonies officielles de la Commune : les vœux du Maire, les commémorations, ...

Au cours du dernier mandat les Conseillers Municipaux Enfants ont réalisé de beaux projets : collecte de jouets pour les enfants défavorisés, visite de la Gendarmerie de Cours et découverte du métier de Gendarme, rencontre des autres Conseillers Municipaux Enfants de la COR (Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien, ...), visite de l'Assemblée Nationale. Voici le bilan qu'ils font de leur mandat :

Leurs anecdotes :

- « Grâce au conseil municipal enfant, je suis plus ouvert. J'aurais aimé être encore conseiller municipal car c'était une très bonne expérience, qui me servira plus tard » *Faris ARBI*
- « J'ai bien aimé être élue car on parle vraiment de tout et les actions menées étaient très intéressantes, surtout la gendarmerie et le voyage à Paris, maintenant je suis déléguée de ma classe » Ilana BONY
- « Les actions menée par le CME, pour aider les enfants m'ont beaucoup intéressée. J'ai également pu découvrir la Mairie et ses services. Je pense que cela m'a beaucoup apporté dans mon parcours citoyen, puisque j'ai décidé d'intégrer les Jeunes Sapeurs Pompiers » Audrey MERAT
- « Je suis super content de mes 2 années passées au CME. Les actions menées m'ont intéressées et celle que j'ai préféré est la récolte des jouets, car cette action a fait plaisir à des enfants qui en avaient besoin. Cela m'a appris des choses sur la Mairie et on a pu échanger des idées ensemble. Et merci pour les encadrants très sympa ». *Marc POTHIER*
- « Les actions menées m'ont beaucoup intéressé, en particulier la collecte de jouets pour les enfants défavorisés et la visite de la Gendarmerie de Cours ». Nathan BOUCAUD

La COR



Zoom sur la COR

La Communauté de l'Ouest Rhodanien est partenaire de la commune de Cours et de l'action communale. Elle accompagne les habitants dans leur vie quotidienne, participe à la vie des écoles, à l'entretien des routes, intervient pour développer l'accès à la culture... Plus globalement, la COR œuvre pour offrir au territoire les meilleurs atouts et à renforcer les liens entre les 31 communes qui la composent.

LA COR AIDE SES COMMUNES:

COURS a notamment bénéficié d'aides de la COR. Voici le bilan chiffré des principales interventions de la COR entre 2014 et 2018 (hors ingénierie) : **COURS :** 1794 436 € depuis 2014

A Voirie: 666 630 €

Assainissement : 432 433 €

Développement économique : 364 404 €

Rénovation de l'Habitat : 93 018€

Informatique: 60 311 €

W Commerce: 60 342 €

Mobilité: 41 472 €

Agriculture: 33 393 €

Culture / Loisirs: 24 085 €

Politique de la ville : 14 500 €
Culture numérique : 2 900 €

陷 Aménagement Centres-bourgs : 675 €

3 bassins de vie

le Pays de Tarare, le Pays d'Amplepuis-Thizy-Cours et la Haute Vallée d'Azergues

 $577km^2$ de superficie

31 communes

50 657 habitants, soit 2.8 % de la population du département du Rhône





Parce que l'avenir d'une société réside dans l'éducation de ses enfants, Cours en a fait une priorité et investit pour l'accueil des tout-petits, pour les écoles et pour que les petits Coursiauds apprennent dans de bonnes conditions.



LE MULTI-ACCUEIL

« L'Îlot Câlin » est un Établissement d'Accueil du Jeune Enfant qui offre un espace de vie adapté aux plus petits. Dès 10 semaines et jusqu'à 4 ans, le tout-petit enfant va développer son autonomie, se socialiser, s'épanouir et grandir dans un endroit stimulant et sécurisant. C'est un lieu de découvertes et d'éveil où sont proposées des activités ludiques et éducatives.



LE RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS

« Les Matins d'Éveil » est un lieu d'accueil et d'informations « Petite enfance » ouvert à tous qui a pour vocation de faciliter l'accueil du tout-petit et de ses parents sur la commune et d'améliorer la qualité de l'accueil à domicile. Il permet aussi aux assistants maternels de se retrouver et de partager des temps de jeux entre enfants.



EN CLASSE À 2 ANS

Pour favoriser la sociabilité des plus petits et permettre aux parents de ne pas avoir de soucis de mode de garde, l'école Jacques Prévert accueille gratuitement les enfants dès l'âge de 2 ans.



UNE ÉCOLE FLAMBANT NEUVE À THEL

Pour la rentrée 2018/2019, l'école primaire de Thel a été réhabilitée et agrandie. Les anciens locaux de la mairie ont été aménagés pour créer une belle salle d'évolution, un bureau de direction, une salle d'office, une couchette et de nouveaux sanitaires. Une galerie d'accueil a également été construite pour agrandir l'espace global.



L'INSTALLATION DE TABLEAUX BLANCS INTERACTIFS DANS TOUTES LES CLASSES

La COR a équipé toutes les classes de nos 6 écoles de TBI. Ils rencontrent un vif succès auprès des élèves et permettent une approche pédagogique et moderne des enseignements.



LES FOURNITURES SCOLAIRES OFFERTES

Chaque début d'année, la Mairie finance (40€/enfant) le matériel scolaire de tous les élèves, –aucune liste de matériel n'est demandée aux familles dans un souci d'équité entre tous–, et met à disposition des élèves du matériel pédagogique.



LA GARDERIE GRATUITE DANS LES ÉCOLES

Pour permettre aux parents une bonne organisation de leur journée de travail, la garderie est gratuite dans toutes les écoles, les matins et les soirs.





LES LOISIRS DES PLUS GRANDS

L'Accueil de loisirs sans hébergement

Réservé aux 3/11 ans, l'accueil de loisirs est un lieu de vie pensé pour que chacun y trouve sa place et évolue à son rythme. Les enfants sont répartis par groupe en fonction de leur âge et de leur cycle scolaire.

L'espace jeunes

Un lieu de rencontres, d'échanges et de créations pour les jeunes Coursiauds âgés de 11 à 17 ans qui veulent partager des activités et de bons moments entre adolescents.

459

enfants scolarisés dans les 6 écoles maternelles et primaires de Cours **302**

collégiens fréquentent les établissements de Cours. Parce que l'allongement de la durée de vie est un enjeu que la collectivité doit prendre en considération et pour mieux l'appréhender, Cours prend soin de ses seniors.

ÊTRE SENIORS À COURS

Tout au long de l'année, de nombreuses associations et différents clubs sont très actifs et mettent en place des rencontres, des occupations, des repas et des sorties pour animer le quotidien de nos aînés :

- Ensemble et solidaires,
- Activ' Retraite.
- La Retraite Heureuse,
- Les Serres-volants.
- Comité d'Aide aux Anciens de Pont-Trambouze.
- Club du Bon Air de Thel, il suffit de choisir.



L'AIDE FINANCIÈRE À L'AMÉLIORATION DU LOGEMENT

Les Coursiauds seniors qui en font la demande peuvent bénéficier d'une aide financière accordée par la Mairie et la COR pour rénover et/ou rendre accessible leur appartement ou leur maison.



LE PLAN CANICULE

Tous les étés la mairie met en œuvre le « Plan Canicule » et prend soin des seniors isolés en cas de canicule avérée.



12 Seniors





LE FOYER RÉSIDENCE AUTONOMIE

La résidence Le Florentin est une résidence services qui **apporte des solutions sur la commune quant à l'isolement des personnes âgées** et aux difficultés créées par un logement trop grand ou trop éloigné de tous services. 50 studios (dont 6 meublés), 7 appartements et 1 chambre d'hôte accueillent des personnes autonomes mais qui souhaitent vivre dans un environnement protégé et sécurisant. Depuis 2015 Le Florentin appartient au SIVU et est géré par un conseil syndical composé de 16 membres élus de Cours et Thizy Les Bourgs.



58

logements pour personnes autonomes dans la résidence Le Florentin



La Municipalité de Cours, en partenariat avec les différents acteurs sociaux locaux, est aux côtés de ceux qui en ont besoin. Toute l'année le service social de la mairie organise les permanences de l'ESCALE, et participe à l'Épicerie sociale, à la Banque alimentaire, aux Ateliers numériques, au Coup de pouce étudiant et des aides ponctuelles d'urgence. Autant d'actions qui permettent d'aider ceux qui ont un passage difficile.

LE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL

Géré par une association loi 1901, il fêtera ses 70 ans cette année. Il est ouvert à tous et propose une foule d'activités et services à toutes les générations : RAM, Multi-Accueil, Accueil de loisirs, animations familles, accompagnement et soutien à la fonction parentale, ateliers parents/enfants, sorties culturelles, sophrologie, yoga, peinture, art floral, les propositions ne manquent pas.

+ d'infos

sur le Centre Social et Culturel Cours 74 rue de la Loire 69 470 COURS

Tél: 04.74.89.86.77

Courriel: contact.cs.cours@gmail.com

Facebook: centre social cours

Nouveau Site Internet: www.centre-social-cours.fr

Secrétariat ouvert au public : du lundi au mercredi de 8h30 à

12h et de 13h30 à 18h, jeudi de 8h30 à 12h.



70

bougies pour le Centre social et culturel. Rendez-vous les 10 et 11 mai 2019, pour fêter ça!









L'ESCALE

Un service de la mairie né en 2014, pour aider tous les habitants dans leurs démarches administratives, leur recherche d'emploi, la rédaction de courriers, de CV, de lettres de candidatures ou la constitution de dossiers (retraite...), avec possibilité de se connecter à Internet et d'y faire des recherches. **L'Escale suscite un lien social fort, apporte de l'écoute et de l'entraide.**



MUTUELLE SANTÉ COMMUNALE

Mise en place depuis 2015 et spécifiquement dédiée aux habitants de Cours, elle permet à chacun de bénéficier d'une mutuelle santé adaptée à chaque âge, chaque situation et chaque budget. Pour ce faire, la Municipalité a négocié des tarifs préférentiels auprès d'une mutuelle locale.







BOURSE AU PERMIS

La Commune subventionne à hauteur de 500€, le permis de conduire des personnes qui ont des difficultés pour son financement et à condition d'effectuer les démarches nécessaires pour l'obtention d'un travail, d'une formation professionnelle ou d'un cursus scolaire.

RECHERCHER ACTIVEMENT DE NOUVEAUX MÉDECINS POUR COURS

LES ACTIONS DÉJÀ MENÉES

Un groupe de travail, composé d'élus et de professionnels de santé, s'est constitué afin de trouver des solutions pour faire venir des médecins à COURS.

Plusieurs actions ont été mises en œuvre :

- Rencontres avec d'autres élus de communes de même importance que la nôtre, afin d'échanger sur leurs pratiques pour attirer de jeunes praticiens en zone rurale
- Organisation d'une réunion publique sur la télémédecine en Mairie, afin de faire découvrir à chacun ce nouveau mode de fonctionnement
- Rapprochement auprès des internats concernant les futurs médecins généralistes.
- Rapprochement auprès de l'association de médecine générale de Lyon et St Etienne, ainsi que dépôt d'une annonce sur leur site.
- Rapprochement auprès des internes de l'Hôpital de Roanne.
- Dépôt d'affiches dans tous les hôpitaux de la région

Ces rencontres sont à la fois l'occasion d'échanger sur les bonnes pratiques, les pistes et les expériences déjà mises en œuvre dans les différents territoires et pour contribuer à la recherche de solutions pérennes.

DÉSERT MÉDICAL : COURS LUTTE RÉELLEMENT

Ce phénomène de désertification médicale, est le résultat d'une conjonction de divers facteurs : « un vieillissement des praticiens en activité, un recul des vocations de médecin généraliste, un moindre attrait de l'exercice libéral, l'installation de plus en plus tardive des nouveaux praticiens avec leur installation dans le statut de remplaçant, ... ».



Les perspectives démographiques médicales ne laissent aucun doute : au cours des prochaines décennies, à COURS, comme partout en France, les pouvoirs publics vont être confrontés aux défis liés à la couverture médicale de l'ensemble du territoire, particulièrement dans les zones rurales.

Pour faciliter l'installation de professionnels de santé sur son territoire, COURS agit concrètement et trouve des solutions, pour attirer de nouveaux praticiens :

- Un outil remarquable qu'est la Maison de Santé. La Municipalité étudie maintenant les conditions nécessaires au bon fonctionnement de cet équipement (solutions financières, administratives, ...),
- Une somme a été inscrite au budget 2019, afin d'étudier toutes possibilités contractuelles avec des médecins généralistes,
- Des contacts avec de jeunes médecins sont à développer.

Chapitre 2

Une commune qui se développe

Avec la création de la Commune Nouvelle de Cours, le 1er janvier 2016, le Conseil municipal a réorganisé ses finances pour lancer et réaliser les projets promis lors de la campagne électorale de 2014. Aujourd'hui, tous ces projets mis en œuvre sont des réalisations structurantes qui répondent aux attentes des habitants de toutes les communes déléguées.

L'équipe municipale administre la commune avec rigueur, en luttant tous les jours contre le gaspillage de l'argent public. Les dépenses sont maîtrisées. Malgré une forte baisse des dotations de l'État et sans augmenter les taux d'imposition des taxes locales, les investissements du mandat restent importants. Le Conseil recherche sans cesse des subventions pour aider à ses réalisations.



UNE GESTION RESPONSABLE DES INVESTISSEMENTS

Les différents **investissements du mandat (6 500 000€)** répartis sur le territoire de la Commune Nouvelle ont pu se faire grâce à une gestion rigoureuse du budget communal, des excédents de fonctionnement et un emprunt de 1 300 000€ à taux Zéro de la Caisse des Dépôts et Consignation.







6 500 000€

d'investissements pendant ce mandat



DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT BATIONALISÉES

La création de la Commune Nouvelle a mutualisé les dépenses. Tous les agents sont au service de toute la population de Cours. Les services administratifs regroupés ont permis d'en optimiser les coûts par une nouvelle organisation et répartition des tâches et une mise en commun des logiciels (gestions des cimetières, des élections...).

Des réalisations et projets des structurants pour un développement juste et raisonné de la commune.

AMÉNAGEMENT DE LA NOUVELLE MAIRIE ANNEXE DE THEL

La maison « Plasse » a été entièrement rénovée, pour devenir la nouvelle Mairie annexe. Le déménagement a eu lieu en juillet 2017 et sa nouvelle adresse est désormais :

- 60 Place des Marrons - Thel 69 470 Cours -

Coût des travaux : 113 960€ HT, subventionné à hauteur de 76 % par l'État (DETR) soit 54 707€ par le Conseil départemental pour 27 500€ et une enveloppe sénatoriale de 5 000€.





CONSTRUCTION DE LA SALLE LE MAGNOLIA À PONT-TRAMBOUZE

Depuis 2018, Pont-Trambouze dispose d'une superbe salle d'animation de 150 places, Le Magnolia, située rue Aimé Christophe au cœur du parc public « La Farandole » et dédiée aux réceptions associatives et privées. Depuis son inauguration, cette salle rencontre un vif succès et de nombreuses manifestations communales et familiales y ont lieu chaque mois.

Coût de la réalisation : 1 626 010€

Subventions : Région 400 000 € ; Département : 178 716 € ; et

une enveloppe sénatoriale : 20 000 €



RESTAURATION DE LA SALLE MUNICIPALE DE COURS

En 2016, la commune a réaménagé la salle municipale avec un agrandissement et une réfection complète de la pièce : remplacement de portes, fenêtres, carrelage, plafond, peinture, WC, chauffage, façades. Seules la cuisine et la salle de plonge sont restées en l'état. Désormais, Cours dispose d'une salle municipale plus grande, plus fonctionnelle et plus spacieuse au service de tous les habitants.





500 000 €

coût de restauration de la salle municipale

(Subventionnée à hauteur de : 87 750€ par le Département, 95 346€ par la CDRRA - Région et 111 365 par le FSIL - État)





DÉNOMINATION ET NUMÉROTATION DES RUES

La création de la Commune Nouvelle a contraint la Municipalité de revoir sa dénomination des rues pour que tous les habitants soient plus facilement « géolocalisables » par les services de secours, les services publics et privés. Entre février 2016 et juin 2018, 450 plaques de rues ont été posées et 2 300 numéros distribués.

Coût de l'opération : 94 000 € (Cours 60%, Région 30%, Réserve parlementaire 10 %).



Les Services d'Incendie et de Secours vous remercient de leur communiquer votre nouvelle adresse, lorsque vous les contactez. En effet, ils ont pris en compte dans leur système informatique uniquement les nouvelles dénominations et numérotations des voies.



TRAVAUX DU BARRAGE

Une vidange décennale imposée par les services de l'État a été réalisée en 2010 pour un contrôle approfondi de cet ouvrage. Après des années d'études, des travaux ont été lancés en 2016 et le barrage a été remis en eau à la fin de cette même année. Les pêcheurs et les promeneurs ont retrouvé le plaisir d'une halte sur les berges de ce site remarquable.

Coût des travaux : 250 000€ (subventionné par le Département à hauteur de 43 830 €)



RÉAFFECTATION DE LA SALLE MITTOUX

Le nombre d'élèves ayant beaucoup augmenté à l'école Marcel Pagnol et la cantine devenant trop petite pour répondre au besoin, en 2015 la Mairie a décidé de réaffecter à l'école la salle Mittoux, occupée par le Club du 3º âge « Retraite Heureuse » pour en faire une salle de cantine et un espace dédié à l'éducation physique. Le club « Retraite Heureuse » occupe désormais la salle J. Borgnat.

Coût de la réalisation : 50 000€



UNE SIGNALÉTIQUE PLUS EFFICACE

La signalétique en Centre-ville et en périphérie proche a été améliorée pour diriger efficacement et rapidement sur les sites principaux de Cours : stade, complexe sportif, salles municipales... toute personne ne connaissant pas la ville. Une opération financée par l'enveloppe dénomination et numérotation.

Une convention concernant la revitalisation des Centres-bourgs a été signéele 3 février 2017, entre la Municipalité, la COR et l'État portant sur la rénovation du parc privé des logements.

SUBVENTIONS POUR LA RÉNOVATION DE LOGEMENTS PRIVÉS

Grâce à cette convention en faveur de la revitalisation des centres-bourgs, plusieurs subventions, attribuées par le biais de l'ANAH (Agence National pour l'Amélioration de l'Habitat), la COR (Communauté d'Agglomération de l'Ouest Rhodanien), certaines caisses de retraite, la commune..., ont été accordées à des particuliers pour des travaux de rénovation concernant l'amélioration des performances énergétiques, les adaptations de l'habitat nécessaires au maintien à domicile de l'occupant ou encore pour une réfection complète du logement.

Cette disposition permet aux propriétaires de Cours ayant des revenus modestes de bien entretenir leur logement.



AIDES À LA RÉNOVATION DE FAÇADES

Afin d'entretenir et d'embellir le centre-ville, la COR distribue des aides à la rénovation des façades, devantures et enseignes commerciales que la commune majore à hauteur de 10%.

À ce jour :

- 36 dossiers d'aide à la rénovation de l'habitat ont été déposés par des propriétaires (23 sont clôturés),
- Depuis décembre 2017, 10 commerçants ont été aidés, pour un montant total de : 5 633€





Avec la création de la Commune Nouvelle, Cours a déployé son territoire mais pour autant doit avoir une attention toute particulière à l'entretien et la préservation de son cœur de ville.



RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE-VILLE

Après la réfection de la rue Georges Clémenceau et du secteur du parc Winslow de 2012 à 2014, la suite des travaux de réaménagement a été effectuée à partir de 2015 dans les rues Général Leclerc, Antoine Jolivet, de Paris et au square Valentin pour créer des espaces beaucoup plus ouverts et réorganiser complètement le secteur.

Puis, ce fut le tour, en 2016 et 2017, de la rue Dr Sénac, rue Gambetta, rue de la Mairie, Place Vieilly et rue Claude & Antoine Chapon (ex-rue du commerce) avec une réfection complète du réseau d'eau, d'assainissement, des réseaux secs, des trottoirs (béton désactivé) et de la chaussée.

Aujourd'hui, c'est un centre-ville nouveau, plus pratique et plus aéré qui s'offre aux Coursiauds.

Coût des travaux : 1339 429€



RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG DU QUARTIER DE LA VILLE

En avril 2018, d'importants travaux ont démarré sur ce secteur et viennent de s'achever : remplacement des réseaux d'eau potable et d'assainissement, enfouissement des réseaux secs et remise à neuf de l'éclairage sans oublier l'agrandissement du square Anne-Marie Chapon et la réfection de toutes les surfaces de la Grande Rue, rue Joseph et Paul Mercier, rue des Écoles, Place du Souvenir, Place Irénée Christophe. Enfin, dans un souci d'économie d'énergie, un éclairage nouvelle génération photovoltaïque a remplacé l'ancien système, emmagasinant son énergie le jour pour la restituer la nuit. De petits espaces verts ont été créés avec des végétaux permanents et peu gourmands en eau.

Coût du projet : 459 845€

Avec : 150 000€ de subventions de la Région AURA 91 969€ de subventions de l'État 20 000€ de subvention de la Réserve sénatoriale.



De nombreux projets restent à mettre en œuvre d'ici 2020 et au-delà pour construire l'avenir de Cours.

LE CHATEAU DE LA FARGETTE

Ce château, partie intégrante de l'histoire et du patrimoine de Cours la Ville puisqu'il fut la maternité de la ville iusqu'en 1974. est aujourd'hui le siège de plusieurs associations culturelles et sportives. La commune souhaite qu'il conserve toute sa splendeur. Elle a donc prévu de lui faire subir d'importants travaux de rénovation pour conserver intact ce patrimoine cher à tous les habitants : réfection de la toiture, des menuiseries, de la verrière du balcon du rez-de-chaussée côté Sud, restauration des facades, renforcement du balcon Ouest et à l'intérieur réhabilitation de tous les étages, des toilettes et mise en conformité de l'ascenseur et des accessibilités.

Coût total du chantier :

2 320 420€





LA MISE EN ACCESSIBILITÉ **DES BÂTIMENTS**

Loi du 11 février 2005 imposant que tous les Établissements Recevant du Public (ERP) doivent être accessibles à tous les types de handicap. Ainsi depuis 2 ans, Cours avec un cabinet d'architectes étudie le dossier en accord avec les services de l'État.

Le DCE sera bientôt déposé, les travaux étant prévus entre 2019 et 2020.

Coût des aménagements nécessaires :

530 000€ à 45 % financés par l'État.



SALLE JEANNE D'ARC

Cette salle, rachetée à l'€ symbolique à l'association paroissiale en 2012, accueille l'association de gymnastique de Cours « Les Aiglonnes » et la Section Escrime de la SEP. La Municipalité a lancé une étude de faisabilité, inscrite au budget 2019. Elle va permettre d'étudier le projet le plus opportun : la rénovation complète de la salle actuelle ou la création d'une nouvelle salle annexe au Complexe sportif Paul Vallier.

Travaux subventionnés par la Région : 150 000 €, le Département : 220 000 € en 2018 ainsi qu'une aide supplémentaire en 2019, 403 750 € de l'État (DETR), 20 912 € d'une enveloppe sénatoriale et 100 000 € de fonds de concours de la COR, soit 39% d'aides à ce jour!



Depuis 2014, la mairie a mis en œuvre une véritable politique de l'emploi pour que les Coursiauds puissent travailler au plus près de chez eux.

MISSION LOCALE

Cours soutient La Mission Locale qui aide à la recherche d'emploi les jeunes âgés de 16 à 25 ans, qui ne sont plus inscrits dans un établissement scolaire. Elle les accompagne pour construire un parcours individualisé d'insertion sociale et professionnelle.





VIE COMMERCIALE

Tout au long de l'année, la Municipalité accompagne dès que possible ses commerçants qui animent la ville et décorent leurs vitrines à chaque occasion festive : 8 décembre, fêtes des mères, fête des classes, jumelage...

ARTISANAT

Plus de 45 professionnels dans des secteurs variés : le bâtiment (électricité, maçonnerie, carrelage, plâtrerie peinture, plomberie, serrurerie, ...), le bois (menuiserie, scierie, charpente, travaux forestiers , ...) et d'autres services (imprimerie, paysagiste, grossiste en plantes, travaux publics, transports divers, ...). Des entreprises avec un savoir-faire!



Lieux de convivialité et d'échanges, pour des occasions festives ou des courses du quotidien, les marchés permettent de s'approvisionner en produits frais et locaux toute la semaine.



À COURS LA VILLE

Le lundi matin, alimentation et autres produits sont proposés sur les - Places du Centre - de la Mairie - de la Libération.

Le mercredi matin - Place de la Libération - le marché alimentaire permet de faire le plein de produit frais

Le samedi matin c'est le tour des - Places de la Mairie et de la Libération d'être occupées par les étals alimentaires.

Enfin, **les lundis de Pâques et de Pentecôte** sont par tradition des jours de foires qui attirent un public nombreux.

À PONT-TRAMBOUZE

La Foire au Boudin du **dernier samedi de mars** - Place Michalot - est un moment important de la vie communale qui réunit de nombreux Coursiauds.

À THEL

La fête des Marrons se déroule chaque année - Place des Marrons - **le dernier dimanche du mois d'octobre**.





Économie: entreprises

Le soutien aux entreprises locales, comme par exemple l'aménagement de la ZAC Ramberton à Pont Trambouze en 2016, a favorisé l'activité économique et développé l'emploi sur le territoire de Cours.



DES ACTIVITÉS DIVERSES ET VARIÉES

Bâtiment, construction, mécanique, textiles... l'activité industrielle de Cours est importante et la commune se mobilise au quotidien pour ses entreprises.

Leur activité économique fait rayonner notre Commune au niveau local, national et même mondial.





Construction d'une station d'épuration et de logements collectifs







En matière de transport, la Mairie est active et favorise les partenariats avec la COR pour améliorer la mobilité et désenclaver Cours.





COVOITURAGE / AUTOPARTAGE

La COR a développé le déplacement collectif sur le territoire de la commune en mettant à disposition des habitants, une borne connectée et un panneau lumineux permettant d'optimiser les contacts entre automobilistes. En parallèle, elle encadre l'AUTOPARTAGE, le partage d'une voiture entre particuliers, la mise en commun d'un véhicule entre plusieurs personnes qui ont préalablement défini les conditions d'utilisations.



LE TRANSPORT À LA DEMANDE AVEC LE RÉSEAU CORUS

Pour relier les destinations éloignées du trajet des lignes régulières et pour les personnes qui n'ont pas la possibilité de se déplacer par leurs propres moyens, la COR a mis en place un service de transport à la demande qui rend service à un grand nombre de Coursiauds.



LES CARS RÉGULIERS

Le Département partenaire économique de la commune offre de nombreuses possibilités de transports, avec plusieurs lignes régulières mises en place par le réseau des autocars du Rhône.

+ D'infos: www.carsdurhone.fr/

Pour mémoire Cours est desservie par les lignes suivantes :

La ligne 116 <-> Cours - Lyon

La ligne 217 <-> Villefranche-sur-Saône - Amplepuis

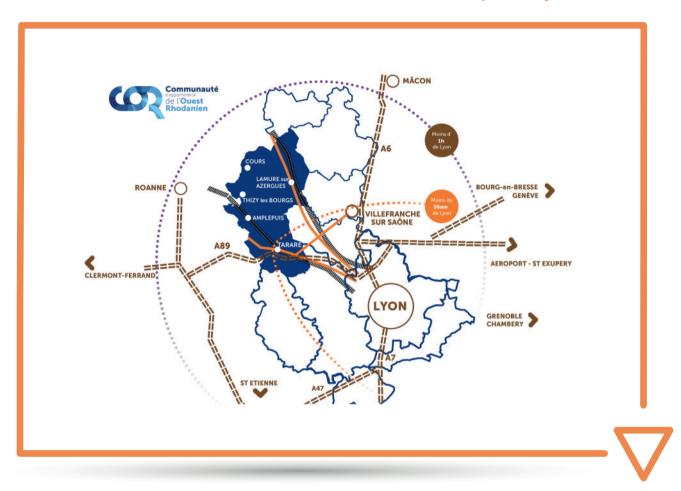
La ligne 237 <-> Cours - Amplepuis

La ligne 240 <-> Cours - Roanne

La ligne 261 <-> Thizy - Cours - Charlieu

Les lignes scolaires du Rhône, appelées Lignes Fréquence, sont accessibles à l'ensemble des usagers, sous réserve de places disponibles. Elles circulent du lundi au vendredi, sauf durant les périodes de congés scolaires.

Une commune au cœur d'un bassin de vie dynamique



Située à 18 km d'Amplepuis - Gare SNCF (69), à 25 km de Roanne (42), à 30 km de Tarare - A89 (69), à 48 km de Belleville - A6 (69), à 76 km de Mâcon-Loché - Gare TGV (71), 79 km de Lyon (69).

Un cadre privilégié: bassin de vie de 7 000 habitants, écoles et collèges, tous commerces, entreprises de renommées, des artisans avec un savoir-faire indéniable, des infrastructures de qualité (complexe sportif, piscine, médiathèque, cinéma) et des services de santé existants (Maison de Santé Pluridisciplinaire, EHPAD, caserne de pompiers, ambulances), une nature riche

avec de nombreux sentiers pédestres à découvrir ...

Des réflexions sont en cours avec d'autres collectivités (COR, Département, Région), pour une liaison routière A89 / Amplepuis - Thizy - Cours.

COURS est et continuera toujours à être une Commune où il fait bon vivre!



Dès que possible, la Mairie préserve et valorise le patrimoine vert et soutient les associations. Elle s'engage pour une ville durable.



3 FLEURS

Par de petites actions du quotidien et l'élaboration de projets structurants, la mairie rend la ville accueillante et agréable pour tous. Elle s'attache à **maintenir la 3º fleur**, décernée par le jury national en 2001. Cette 3º Fleur qui est le signe d'une gestion durable et harmonieuse des ressources et des espaces verts. À chaque saison, le fleurissement équitablement réparti dans les 4 bourgs de la commune (Cours, La Ville, Thel et Pont-Trambouze) améliore le cadre de vie des Coursiauds.



ITINÉRAIRE DU 3 MAI 1944

La Commune a soutenu l'association du Comité du Mémorial de Thel dans son projet de création d'un itinéraire pédestre de 6,5km, retraçant le parcours emprunté par les troupes allemandes, qui ont donné l'assaut ce jour-là au maquis de Thel. Cet itinéraire, qui prend son départ quartier de La Ville et passe par le Mémorial de Thel, sera inauguré en avril 2019. Son parcours sera jalonné par des panneaux indiquant la progression des troupes et expliquant les différents moments de l'attaque.



OBJECTIF ZÉRO PHYTO

Depuis plusieurs années, dès que possible, le service des espaces verts n'utilise plus de produits chimiques pour l'entretien des parcs et des massifs. **L'objectif 0 phyto souhaité sera bientôt atteint!**



VALORISATION DU SENTIER BOTANIQUE DE ROMARIN

Bien connu des amateurs de nature, le sentier botanique du Romarin qui débute en centre-ville au parking de Winslow et se dirige vers le Calvaire du Mont Florentin a été aménagé en 2014 pour sensibiliser le public à la beauté et à la grande diversité du monde végétal. Depuis, il permet aux promeneurs qui le fréquentent d'admirer les plantes régionales et de comprendre comment chacune s'est adaptée à son milieu. Il met en valeur l'environnement local. La commune est attachée à sa préservation et lui apporte une grande attention.



Se distraire, se cultiver, faire du sport, la médiathèque, le cinéma et la piscine offrent de multiples opportunités.



LA MÉDIATHÈQUE UN LIEU POUR TOUS

La bibliothèque devenue médiathèque en 2018 met à disposition des Coursiauds, petits et grands, plus de 16 300 ouvrages, 350 DVD et 200 CD répondant à tous les centres d'intérêts et toutes les curiosités. Les scolaires la fréquentent régulièrement et les enseignants y emprunter des livres pour leurs classes. C'est un outil pédagogique important pour nos écoles.

Des travaux d'aménagement intérieur ont été faits fin 2018. Ils améliorent l'espace, la disposition et le confort de lecture sur les deux niveaux du site ; adulte et coin enfant qui plaît beaucoup aux jeunes lecteurs.



LE CINÉMA POUR PASSER UN BON MOMENT

Avec **125 séances/an**, le cinéma municipal ouvert depuis 2014 permet de voir les films à l'affiche dans le mois qui suit leur sortie nationale et d'assister à la projection d'une avant-première 3 ou 4 fois/an, près de chez soi et à des tarifs attractifs. Chaque année, plus de **4 000 personnes vont au cinéma** à Cours. La mairie réfléchit à des partenariats avec les restaurateurs locaux pour stimuler les entrées.



LA PISCINE INTERCOMMUNALE

Tout au long de l'année, la piscine de Cours accueille un public nombreux. Les scolaires la fréquentent régulièrement et l'École intercommunale de Natation attire chaque année de plus en plus de nageurs. Elle est un équipement sportif majeur du territoire, qu'il convient de rénover pour des raisons de sécurité.





entrées/an à la piscine intercommunale en 2018 dont 9 814 scolaires La Municipalité soutient les associations qui animent la ville tout au long de l'année par de multiples manifestations culturelles, sportives et festives. Elle leur apporte aide financière et matérielle par le biais des infrastructures et des moyens logistiques qu'elle met à leur disposition.

LA FÊTE DES MARRONS DE THEL

Organisée le dernier Dimanche d'Octobre, depuis 1973. Une randonnée Quads, avec environ 150 participants, 600 kg de marrons grillés, 5 tonnes de pommes pressées en cidre doux, du vin chaud en cas de mauvais temps et 250 repas servis à midi. Une journée également animée par des démonstrations de motos sur circuit en terre et un manège pour ravir les plus petits.





LA FÊTE DU PAIN DE PONT-TRAMBOUZE

Le Comité Inter sociétés prépare la 3e Fête du pain, qui aura lieu les 31 mai, 1er et 2 juin prochain, lors de la fête du village et sa fête foraine. La nouveauté pour 2019 : présence des frères Pérez de la compagnie Tempo qui animeront le Parc la Farandole, avec leur nouveau spectacle.

LE JUMELAGE AVEC WINSLOW

En 2020, Cours La Ville et Winslow fêteront le 40e anniversaire de leur jumelage. Ce sera l'occasion d'une fête toute particulière! Pour l'heure, Amitié Winslow vous convie à sa traditionnelle Duck Race, qui aura lieu le 15 juin à 17h30 à Pont-Trambouze, en même temps que la Fête de l'École «La Farandole ».



LA FÊTE DES CLASSES

Une grande fête de retrouvailles intergénérationnelles en septembre qui réunit petits et grands, juniors et seniors pour célébrer la classe de l'année. Un bon moment de convivialité communale, le 3ème samedi de septembre à Cours La Ville





LA FÊTE DE LA FERME DE LA PENTECÔTE

Pendant le grand marché de Pentecôte, Cours La Ville accueille la Fête de la Ferme en partenariat avec les agriculteurs de la commune. L'occasion pour les visiteurs de faire une balade en calèche, de voir les animaux de la ferme et de déguster des produits locaux préparés sur place.

LA FÊTE DU BOUDIN

La Foire au Boudin, organisé le dernier Samedi de Mars par le Comité Inter Sociétés, elle est une tradition sur la Commune déléguée de Pont-Trambouze. Près d'un kilomètre de boudin est réalisé lors de cette fête conviviale.



Soutenir les initiatives locales et continuer à rendre nos services publics compétents

COLLECTE DES DÉCHETS : DU NOUVEAU LE 1^{ER} JUIN 2019

En 2019, l'harmonisation de la collecte des déchets se poursuit sur le territoire de la COR. Ce changement réside essentiellement dans l'optimisation des points de regroupement actuels et le passage à la collecte latérale.

La mise en place des points est en cours de définition, entre la COR et la Commune.

Au quotidien, cela signifie pour vous que certains points de regroupements pourront changer, voire déplacés et que les bacs actuels seront remplacés.

Une précaution à prendre : les sacs de plus de 50 litres ne pourront plus passer dans ces nouveaux bacs.

Toutes les informations pratiques seront à retrouver sur le site internet www.ouestrhodanien.fr et sur demande à infotri@ouestrhodanien.fr à partir d'avril 2019.





Repas des Anciens à Cours La Ville

SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS:

La Commune aura toujours à cœur de soutenir les projets de nos associations locales : Festival du Pain, Forum des Associations Sportives, ...







- 1 Commémoration du Centenaire de l'Armistice du 11 novembre
- 2 Repas des anciens à Pont-Trambouze
- 3 Signature avec Colette DARPHIN, Vice-Présidente du Département pour la subvention accordée par le Département pour la rénovation du Château de la Fargette.
- 4 Mémorial de Thel : 72^{ème} anniversaire en 2016
- 5 Jeudi 27/09/18 : lors du Congrès des Maires du Rhône organisé à Villefranche Sur Saône, Pont-Trambouze s'est vue remettre le « Trophée associatif » pour le soutien technique et financier, qu'elle a apporté au Comité Inter sociétés pour la construction du four à pain au parc public « La Farandole ».
- 6 Inauguration de la Médiathèque le 9 novembre 2018.







MÉDAILLE

Lors de la cérémonie de ses vœux en janvier 2019, Michel LACHIZE a reçu ses insignes de Chevalier de l'Ordre National du Mérite pour toutes les fonctions qu'il a exercé au cours de son parcours professionnel et personnel, dont 30 années passées dans différentes fonctions électives au service de la population Coursiaude. Cette distinction honorifique lui a été remise par Pierre Castoldi, Sous-Préfet de Villefranche sur Saône.



